



DECISION N° 2024-191

**Prestations de services et d'animations pour les activités réalisées au sein l'Espace citoyen La Diagonale du Vernet de la Ville de Perpignan pour la période de janvier à mars 2024.**

Direction des Maisons de Quartier

Le Maire,

Vu l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux délégations de pouvoir susceptibles d'être consenties au Maire par le Conseil Municipal,

Vu les articles L2122-23 et L2122-18 relatifs aux subdélégations susceptibles d'être consenties par le Maire aux Adjoints et/ou Conseillers Municipaux,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 3 juillet 2020, donnant délégation de pouvoir au Maire pour les matières énumérées dans l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

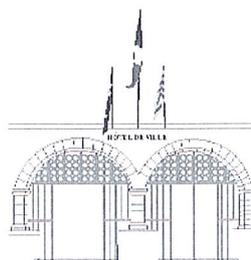
Vu l'arrêté du Maire en date du 28 juin 2021 portant subdélégation de signature à Monsieur François DUSSAUBAT, Adjoint au Maire,

Considérant qu'au terme de consultations organisées selon la procédure adaptée en application des articles : L 2123.1 et R 2123.1-3° du Code de la commande publique, il convient de conclure un marché relatif à des prestations de services et d'animations socio-culturelles pour la période de janvier à mars 2024 pour les activités organisées au sein de l'Espace citoyen La Diagonale du Vernet de la Ville de Perpignan.

**ARTICLE 1<sup>er</sup> :**

De conclure des conventions de prestation de service et d'animation pour un montant total de **2 120 € TTC**.

- **Atelier d'éveil, de soutien à la parentalité par l'association Jocs de llenga d'aquí par Noria Palé Fillatreau**, 8 rue des Pervenches, 66180 Villeneuve-de-la-Raho, pour un montant de **1 320 € TTC**. Sont mis en œuvre 12 ateliers **d'éveil pour parents et enfants**. Ils permettent de favoriser l'échange sur les questions parentales, valoriser les compétences parentales ou encore de développer l'écoute entre parents et enfants, d'accompagner les fonctions parentales des familles accueillies, de développer l'éveil et d'accompagner le développement de l'enfant dès son plus jeune âge.



- **Ateliers gymnastique douce et dynamique par Sandra Fernandez**, 1 rue du Stade, 66600 Salses-le-Château, pour un montant de **800 € TTC**. Ces 20 ateliers permettent de pratiquer une activité physique comprenant le renforcement musculaire, le cardio-training mais aussi des exercices permettant de travailler la souplesse, la coordination et le développement de la relaxation.

**Soit un total de 2 120 € TTC.**

**ARTICLE 2 :**

Monsieur le Directeur Général des Services,  
Monsieur le Directeur Général Adjoint des Services,  
Monsieur le Receveur Municipal,  
Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du Conseil Municipal.

Fait à Perpignan, le **30 JAN. 2024**

ID Télétransmission : 066-216601369-20240130-186650-AU-1-1

Accusé reçu le : **30 JAN. 2024**

Affiché le : **30 JAN. 2024**

M. François DUSSAUBAT, Pour le Maire par subdélégation l'Adjoint

